

accident de travail et demission

Par **choupa**, le 16/11/2006 à 17:37

Bonjour,

c'est a titre perso que je vous pose cette question.

Je viens de donner ma demission il y a 2 semaines et je viens d'avoir un soucis medical au travail du coup je suis en accident de travail.

Mon employeur peut-il me repousser mon preavis autant de temps que je suis en AT?

merci de votre aide

Par **Camille**, le 17/11/2006 à 13:01

Bonjour,

Non, c'est interdit. La maladie, quelle que soit son origine, ne permet pas de prolonger le délai de préavis qui est un délai préfixé qui ne peut être ni interrompu ni suspendu. Jurisprudence constante sur ce point.

Les congés payés sont un cas à part parce qu'ils ne sont pas une période d'exécution normale du contrat de travail.

Pour vous faire une première idée, c'est par ici :

[http://vosdroits.service-public.fr/part ... N498.xhtml](http://vosdroits.service-public.fr/part...N498.xhtml)